

Comité de bridge de la Vallée de la Marne

Assemblée Générale et Conseil Régional du 15 octobre 2013

Procès-verbal

A – Assemblée générale

Guy Ferriole remercie Monsieur Patrick Grenthe, Président de la Fédération Française de Bridge, de nous honorer de sa présence.

L'Assemblée Générale est convoquée à Joinville-le-Pont à 19 heures 30 suivant l'ordre du jour ci-dessous :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Remise des médailles

Aucune question complémentaire n'a été transmise dans le délai imparti.

Sur les 2830 voix convoquées pour cette Assemblée Générale, 2723 sont représentées, soit 96%.

Il sera ensuite, en configuration « Conseil Régional », proposé le vote d'une motion de confiance au Bureau Exécutif.

Sur les 345 voix convoquées, 323 sont représentées, soit 94%.

Rapport moral

Guy Ferriole indique en premier lieu que la saison 2012/2013 a été marquée principalement par la décision, puis l'installation dans de nouveaux locaux à Joinville, et leurs premières utilisations à compter du 1^{er} avril 2013.

Toutes ces opérations nouvelles, après plus de trente années passées dans le Nogentel, ont fortement mobilisé un groupe d'élus, de salariés et de volontaires du Comité pendant plusieurs mois.

Guy Ferriole souhaite solennellement les remercier très chaleureusement, et en particulier Hubert Dumont, chef de projet, Philippe Rigaud maître d'œuvre de l'installation, André Challier, Annick Abitbol et Pierre Varenne qui ont complété l'équipe réduite du Bureau.

Il souligne que toutes les compétitions ont pu avoir lieu sans trop de perturbations, y compris les finales de Ligue qui devaient se dérouler au Comité de la Vallée de la Marne.

Guy Ferriole relève que le nombre de licenciés de la saison a été de 2830, y compris les scolaires, ce qui représente une baisse de 3,8 % par rapport à la saison précédente (2943 licenciés), cela sans tenir compte du transfert du club de La Ferté

au Comité de Champagne qui comptait 63 licenciés en 2011-2012. En effectuant le correctif la baisse d'effectifs n'est que de 1,7 %.
Le nombre de clubs est donc passé de 38 à 37.

Guy Ferriole rappelle qu'il y a trois nouveaux présidents de club :

- Stéphane Lévi remplace à Charenton, Michel Amilhat décédé ;
- Gérard Wozniak remplace Michel Rotenberg à Gournay (anciennement Champs);
- Evelyne Hugon remplace Jean Combeaud à Pontault Combault.

Il adresse un grand merci aux anciens et bon courage aux nouveaux.

Guy Ferriole souligne les autres grands traits de notre activité, et notamment :

- les bonnes conditions dans lesquelles nous avons pu quitter le Nogentel par l'obtention d'une indemnité de départ ;
- les bons contacts pris avec la municipalité et les services de Joinville, via les meilleurs offices du propriétaire des lieux, Christian Imbert.

Par ailleurs, Guy Ferriole ne peut pas passer sous silence le contexte difficile et souvent hostile créé par l'expression d'une certaine opposition interne au Comité. Ce qui, comme indiqué dans le courrier du 25 juin, nous conduit pour la majorité de quatre des cinq membres du Bureau exécutif à vous poser tout à l'heure la question de confiance concernant la fin de notre mandat de trois ans.

Il liste enfin, pour l'avenir à proche et moyen terme, les priorités d'action :

- réaliser quelques aménagements complémentaires possibles pour les présents locaux : une ventilation régulée, la création d'un espace d'utilisation diverses (réunions, détente, ...) ;
- améliorer la convivialité par l'instauration de nouvelles compétitions et animations ;
- mener une réflexion sur une meilleure maîtrise et une réduction de nos dépenses, permettant d'envisager une diminution des cotisations demandées aux clubs et aux compétiteurs.

Guy Ferriole rappelle que, comme soulevé lors du Conseil régional de juin dernier, le montant de la licence, qui comporte une part pour le Comité, est considéré élevé par rapport à celui des Comités voisins.

Les écarts avec les trois Comités parisiens, plus importants en taille (Paris, Hurepoix et Val de Seine), sont de quelques euros. Ceux avec les autres Comités sont plus importants. Cela conduit à réexaminer l'option choisie en 2004, en simulant les scénarios possibles de prélèvement sur les droits de tables dans les clubs.

Guy Ferriole fera appel à des volontaires de clubs pour travailler sur ce sujet sensible.

Pour conclure ce point de l'ordre du jour, Guy Ferriole déclare que l'équipe en place a pendant cette année tenté constamment de construire, malgré le désir exprimé par certains de « détruire », qu'elle espère y avoir réussi de manière acceptable et qu'elle demande aux membres de l'assemblée générale de lui accorder leur quitus.

Les membres présents sont invités à exprimer leur avis sur ce rapport moral :

- abstentions : 144 voix
- contre : 96 voix
- pour : 2483 voix

Rapport financier

Jane Dassonville tient à signaler, en remarque préalable, l'augmentation des tâches comptables au cours de l'exercice passé, inhérente à l'emménagement dans les nouveaux locaux de Joinville.

Elle souligne les faits les plus importants constatés en matière de recettes et de dépenses (cf. documents annexés à la convocation).

Le changement de locaux

Pour le financement de cette opération, le recours à un emprunt a pu être évité grâce, d'une part, à la réserve constituée depuis plusieurs années, environ 180 000 €, et, d'autre part, l'issue favorable de la négociation de notre départ du Nogentel avec le gérant ; l'indemnité d'éviction s'élève en effet à 77 377 € (57 377 € de loyers non encaissés et 20 000 € de prime de départ).

Le coût des travaux d'aménagement des locaux s'est élevé à 258 282 €. Ce qui représente une charge mensuelle de 1 200 € par mois dès lors que le bail a été négocié pour une durée de 18 ans.

Les recettes

Elles sont globalement stables. Leur montant total s'élève à 383 609 € pour 377 339 € la saison précédente.

Les dépenses

Hors dépenses spécifiques à la réinstallation à Joinville, elles sont pratiquement identiques à celle de la saison précédente. Leur montant s'élève en 2012/2013 à 379 754 € pour 372 752 € en 2011/2012.

A noter des modifications constatées cette année qui perdureront dans le futur :

- le loyer mensuel passe de 3 900 € (Nogentel) à 2 600 € ; cette variation peut être corrigée de l'amortissement des travaux 1 200 € par mois ;
- les dépenses salariales relatives à la direction des compétitions seront moins élevées ; l'augmentation des charges salariales de cette année est liée au versement de la prime légale de départ à la retraite à Isabelle Challier ;
- les dépenses nouvelles relatives à l'exploitation des locaux (que nous ne supportons pas au Nogentel) : nettoyage 800 €/mois, gaz et électricité estimé à 650 €/mois et eau (pas d'estimation actuellement).

Pour terminer, Jane Dassonville indique que la réserve est à ce jour de 90 000 €.

M. Le Brun demande une explication concernant un remboursement de la CPAM qui figure dans la rubrique recettes.

Un débat technique s'engage entre lui et Guy Moison.

Guy Ferriole propose que le sujet soit traité lors d'une réunion spécifique à organiser.

M. Maillet s'étonne de la sous-estimation du montant des travaux.

Guy Ferriole souligne qu'il a fallu aller très vite lors de la découverte du site de Joinville (nombreux autres candidats en lisse pour la location) et donc que l'évaluation des coûts n'a pas pu être complètement affinée (le procès verbal du Conseil Régional du 25/09/2012 qui décide de notre implantation, indique bien que les montants étaient « évalués à environ »). Il précise par ailleurs que plus la date de départ du Nogentel aurait été différée moins l'indemnité de départ aurait été importante.

Les membres présents sont invités à exprimer leur vote relatif au quitus sur le rapport financier de l'exercice :

- abstentions : 495 voix
- contre : 69 voix
- pour : 2 159 voix

Remise des médailles

Guy Ferriole procède à la remise des médailles à MM. Bernard Duclos, Président du club LTSM, François Bouyge, vice-président du club de Lagny et Jacques Planté du bridge club de Paris-Est.

B – Conseil régional

Guy Ferriole rappelle, comme il l'avait évoqué dans le rapport moral, le contexte difficile dans lequel la majorité du Bureau exécutif a dû mener toutes les activités de cette année particulièrement chargée.

Il rappelle également qu'une note a été adressée le 25 juin dernier aux membres du Conseil Régional pour apporter des réponses à plusieurs mails de l'un des principaux contradicteurs et expliquer pourquoi quatre membres du Bureau ont porté plainte contre lui pour harcèlement.

Des propos non moins critiques et offensants d'un second opposant ont été condamnés cet été par l'instance ad hoc de la Fédération. Son auteur est privé de licence pendant cinq ans.

Guy Ferriole se fait le porte-parole de la majorité des membres du Bureau en déclarant que nous sommes fatigués, démobilisés par ces propos déplacés et infondés qui nous atteignent dans ce qui est moteur pour les bénévoles que nous sommes, à savoir l'enthousiasme, l'optimisme, l'énergie.

Aussi, nous avons besoin de votre confiance exprimée pour achever sereinement le mandat de trois ans confié en octobre 2011.

Les membres présents sont invités à exprimer leur vote, selon l'article 14 des statuts, en répondant à la question « Souhaitez-vous que le Bureau Exécutif élu en octobre 2011 poursuive son mandat de trois ans ? ».

José Bévierre déclare que si le vote s'avère être majoritairement positif, il sera démissionnaire de son poste de vice-président du Comité.

Résultat du vote :

- abstentions : 13 voix
- non : 129 voix
- oui : 181 voix

La séance est levée à 21 h 10.

Signé, le 10 novembre 2013

Le Président

Le Secrétaire Général

Guy Ferriole

Christian Gavêriaux